

RAPPORT DE GESTION

2015



OFFICE CANTONAL AI DU VALAIS
KANTONALE IV-STELLE WALLIS

Office cantonal AI du Valais

Av. de la Gare 15, 1951 Sion, Tél: 027 324 96 11, Fax: 027 324 96 10

Conseil de surveillance

Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat (Présidente)
Rodo Bossotto, Responsable du personnel Lauber IWISA AG
Françoise Deppierraz Glassey, FDG Conseil
Anne Guidoux, Psychologue FSP
Véronique Thétaz, Avocate et notaire

INDEX

04⁰⁵ 06⁰⁷ 08⁰⁹ 10¹¹ 12¹³

Présentation de
notre Office AI

Message
du Directeur

Prestations de
notre Office AI

Le service
des enquêtes
économiques

Le service
du contrôle
des factures

14¹⁵ 16¹⁷ 18¹⁹ 20²¹ 22²³

Prix de la
réadaptation
professionnelle
dans le
Haut-Valais

Prix de la
réadaptation
professionnelle
dans le
Valais romand

Conférence
avec des
dirigeants
d'entreprises
valaisans

Au cœur
du réseau
cantonal

La parole
au Conseil
de surveillance

PRÉSENTATION

DE NOTRE OFFICE AI

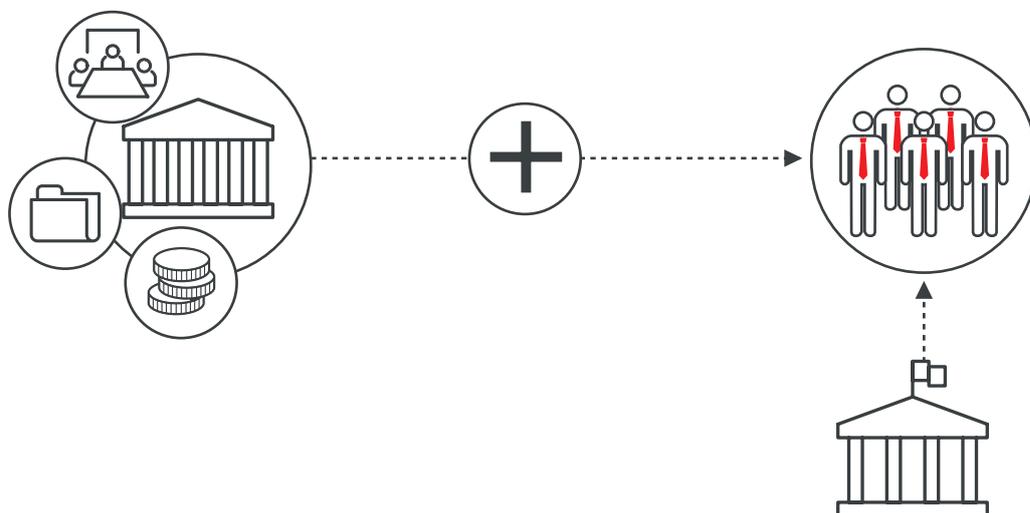
En tant que centre de compétences pour le canton du Valais, nous offrons aux personnes présentant une atteinte à la santé des possibilités de vivre une vie autonome.

Nous les conseillons, les soutenons tout au long du processus de réadaptation dans le monde du travail et veillons à ce qu'elles reçoivent les prestations auxquelles elles peuvent prétendre en vertu de la loi, en appliquant le principe de la primauté de la réadaptation.

Notre Office AI est un établissement autonome de droit public. Nous accomplissons les tâches qui nous incombent en vertu des prescriptions fédérales. L'Office fédéral des assurances sociales à Berne exerce sur nous une surveillance matérielle, administrative et financière. De plus, un Conseil de surveillance de cinq membres effectue sur notre Office AI la haute surveillance administrative dans des domaines qui ne sont pas de la compétence de la Confédération.

Notre siège principal est à Sion et nous disposons de deux agences de réadaptation, l'une à Brigue et l'autre à Martigny. Au total, 164 collaboratrices et collaborateurs travaillent dans notre Office AI. Ensemble, avec nos partenaires, nous œuvrons dans l'objectif d'une réadaptation optimale de nos assurés.

Les chiffres-clés ci-contre vous donnent un premier aperçu du travail accompli en 2015.



22'606
décisions et
communications AI
notifiées



1'246
personnes atteintes
dans leur santé
réinsérées sur le premier
marché du travail



2'118
rentes révisées
d'office ou sur demande



3'913
décisions et
communications AVS
notifiées



7'065
mesures
de réadaptation
professionnelle
entreprises



1'001
nouvelles
rentes
accordées



9'784
personnes au bénéfice
d'une rente AI
dans notre canton



11'114
demandes AI
dont 33 %
d'assurés mineurs



Brigue

Sion

Martigny



MESSAGE

DU DIRECTEUR

i

*Martin Kalbermatten
Directeur de l'Office
cantonal AI du Valais*



Chère lectrice, cher lecteur,

Le rapport de gestion 2015 de l'Office cantonal AI du Valais vous éclaire, sous sa nouvelle forme, sur ses principaux chiffres-clés et contient des articles portant sur différents sujets. C'est avec plaisir que nous vous présentons de plus près le service des enquêtes économiques et celui du contrôle des factures de notre Office. Seuls, nous ne pouvons remplir notre mandat légal. Dans notre activité quotidienne, la collaboration avec nos partenaires est essentielle. Ce rapport, illustre par le biais de deux exemples, cette collaboration qui fonctionne très bien dans notre canton à l'image du slogan de notre Office AI « Ensemble & Gemeinsam ».

À l'interne, nous essayons en permanence d'améliorer la qualité de nos processus et de nos prestations. Les divers efforts consentis pendant de nombreuses années portent leurs fruits. Notre Office AI a été certifié, à l'issue d'un audit de

notre important système de management intégré, conforme aux nouvelles normes ISO 9001 : 2015 et 14001 : 2015. Le mérite en revient à nos collaboratrices et collaborateurs qui s'engagent fortement au quotidien pour les assurés de notre canton et pour notre Office AI.

Nous voulons relever les défis futurs de manière innovante et proactive. IRADIS, une nouvelle prestation de l'Office cantonal AI du Valais, va dans ce sens. L'année dernière, nous avons pu démarrer la mise en œuvre de cette offre, développée en collaboration avec l'Office AI du canton de Soleure. Elle concerne le domaine de la promotion de la santé en entreprise et l'accompagnement d'employeurs. Au niveau national, la réforme « Développement de l'AI » prévoit des améliorations de l'offre de prestations. En renforçant la collaboration avec les acteurs concernés (en particulier les employeurs et les médecins), elle prévoit d'améliorer le potentiel de réadaptation et l'aptitude au placement des enfants, des jeunes et des assurés atteints de maladies psychiques par un soutien adéquat et coordonné. L'introduction d'un système de rentes linéaire complète la discussion actuelle sur les modifications prévues.

Nous vous remercions pour la confiance témoignée.

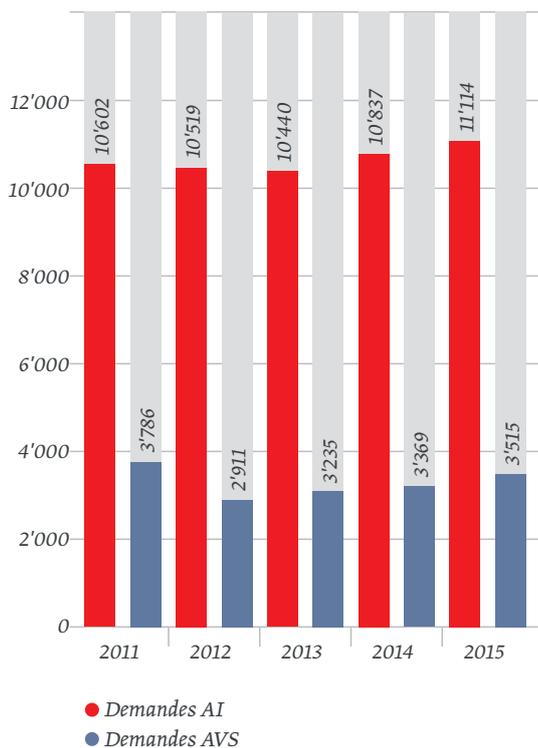
”

Nous voulons
relever les défis
futurs de manière
innovante
et proactive

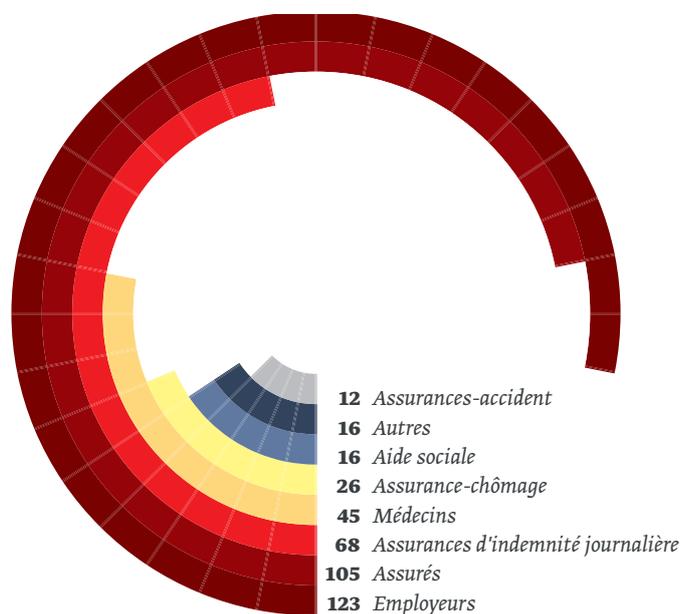
PRESTATIONS

DE NOTRE OFFICE AI

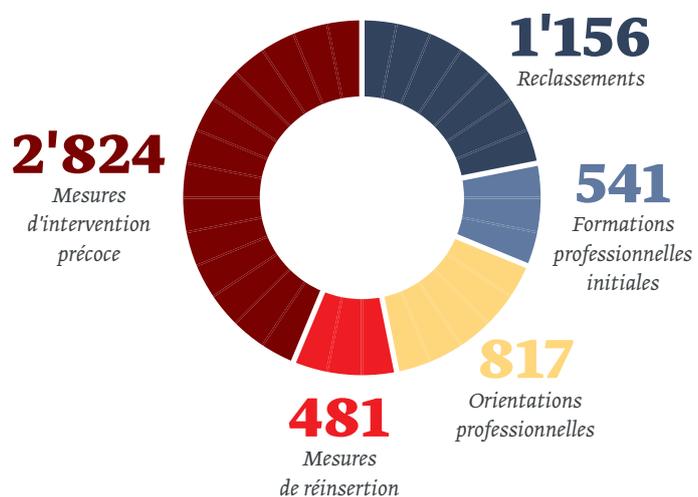
Evolution des demandes AI et AVS



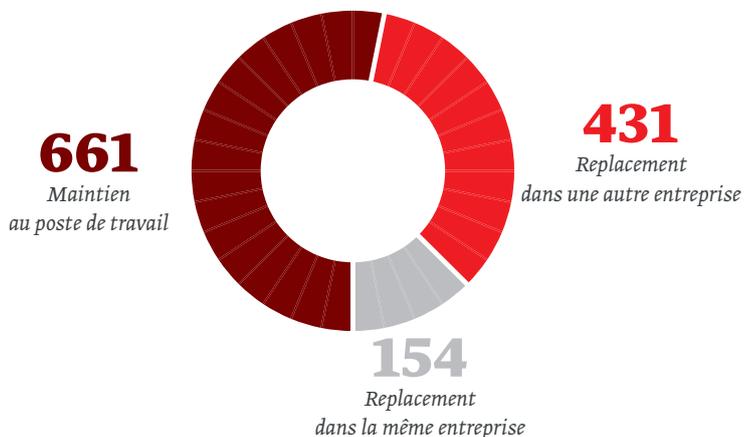
Annonces à la détection précoce par annonceur



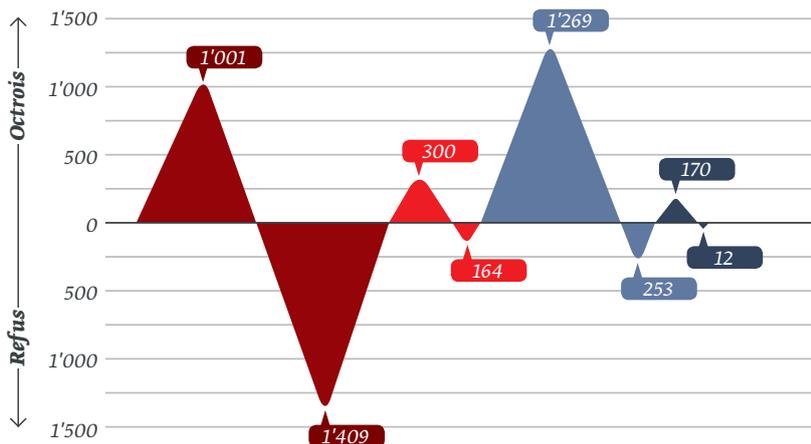
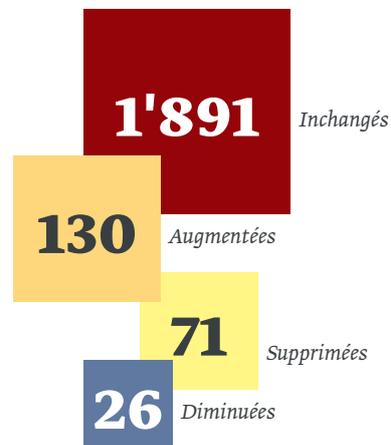
Mesures de réadaptation professionnelle octroyées



Placements réalisés sur le 1^{er} marché du travail



Décisions de révisions de rentes



Prestations en espèces

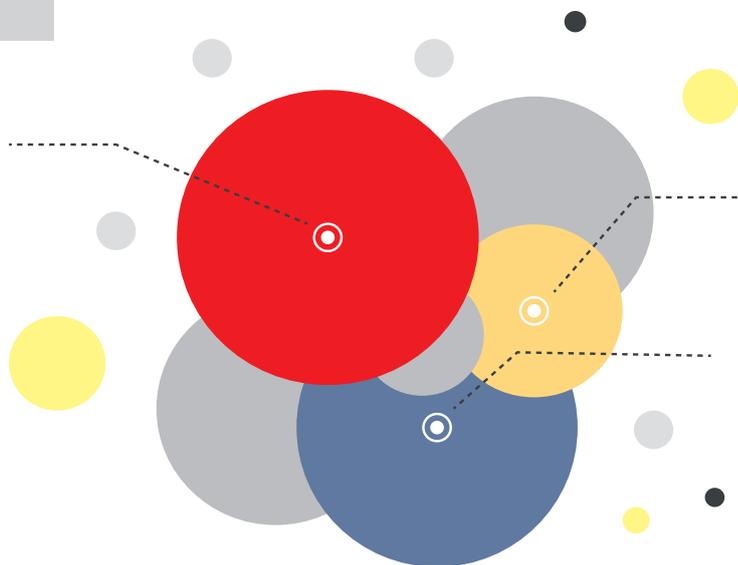
- Rentes
- Allocations pour impotents AI
- Allocations pour impotents AVS
- Contributions d'assistance

Prestations en nature octroyées

2'343
Mesures médicales

1'629
Moyens auxiliaires AVS

2'042
Moyens auxiliaires AI



LE SERVICE DES ENQUÊTES ÉCONOMIQUES

i

Cette équipe, formée de 10 personnes, effectue plus de 2'000 visites annuelles auprès des personnes assurées.

Notre Office AI compte en son sein le service des enquêtes économiques. Sa mission est de récolter des informations utiles afin de nous permettre de rendre une décision ou de poursuivre l'instruction d'un dossier. Cette équipe, formée de 10 personnes (7,3 unités de poste de travail), effectue plus de 2'000 visites annuelles auprès des personnes assurées dans des domaines divers et variés.

L'allocation pour impotent a pour but de permettre aux personnes handicapées de vivre de manière indépendante aussi longtemps que possible. L'enquêteur ou l'enquêtrice a pour tâche de constater, de préciser et de décrire les besoins d'aide et de soins des personnes assurées vivant à domicile, dans un home ou dans une institution. De cette description dépend ensuite le potentiel degré d'impotence reconnu.

La contribution d'assistance permet à des personnes au bénéfice d'une allocation pour impotent de recourir à des services de tiers, engagés par leurs soins, pour leur fournir une aide plus étendue dont elles ont besoin. L'équipe des enquêtes économiques évalue dans ces situations le degré des aides nécessaires qui détermineront les montants alloués.

Pour les personnes assurées ménagères et partiellement actives, l'enquêteur ou l'enquêtrice fixe avec précision le statut de la personne assurée, puis décrit et détermine les empêchements rencontrés dans l'accomplissement des travaux habituels, comme les tâches ménagères. Concernant les personnes assurées indépendantes et agricultrices, le service des enquêtes analyse les aspects comptables, afin de chiffrer la perte économique due au handicap et de proposer des aménagements. Son évaluation permet notamment à l'Office AI de déterminer le taux d'invalidité, le droit à des moyens auxiliaires, le degré d'une éventuelle impotence ou encore le droit à un montant pour soins intenses.

Le service des enquêtes économiques jouit d'une grande proximité avec les personnes assurées et/ou leurs familles, puisque nos collaborateurs les rencontrent à leur domicile, au home, en institution ou sur leur lieu de travail. Ceci signifie également que des situations inconnues, souvent enrichissantes et parfois éprouvantes émotionnellement sont vécues, tant par la personne assurée que par le collaborateur ou la collaboratrice de notre Office AI.



LE SERVICE DU CONTRÔLE DES FACTURES

Le service de contrôle des factures de notre Office AI est constitué d'une équipe de 10 personnes (5,1 unités de poste de travail). En 2015, plus de 63'000 factures pour un montant total de Fr. 71'906'726.- ont été traitées par nos collaboratrices. Depuis 2010, le nombre de factures augmente chaque année.

La mission principale du service de contrôle des factures est de libérer pour le paiement les prestations dues, et ce dans les meilleurs délais. Contrairement à d'autres assurances, la procédure de paiement est particulière dans notre assurance, dans la mesure où les factures ne sont pas payées directement par les offices AI, mais doivent obligatoirement transiter par la Centrale de Compensation (CdC) à Genève.

Pour un grand nombre de prestations, le paiement d'une facture dépend directement de la décision (ou communication) de prise en charge établie par les collaboratrices et collaborateurs des autres services (réadaptation ou administration). Cette décision est adressée à l'assuré avec copie au mandataire chargé de l'exécution de la mesure. Elle constitue donc aussi la base pour la facturation par le client. Sans décision, aucun paiement ne peut intervenir dans ces cas. Une collaboration étroite entre les différents services est par conséquent importante et nécessaire.

Actuellement, les factures en lien avec un assuré sont traitées par une seule collaboratrice au contrôle des factures (répartition des factures par ordre alphabétique). Cela permet d'une part d'avoir un suivi et une vue d'ensemble globale de la situation, mais d'autre part aussi pour les assurés d'avoir un seul interlocuteur en lien avec les factures, quelle que soit la prestation facturée.



Les factures traitées par nos collaboratrices du contrôle des factures sont très variées, car elles sont en lien avec différent(e)s :

PRESTATIONS

- mesures médicales
- moyens auxiliaires
- mesures d'ordre professionnel
- allocations pour mineur impotent
- contributions d'assistance
- mesures d'instruction
- frais de voyage



TARIFS

- Tarmed
- SwissDRG
- physiothérapie
- ergothérapie
- logopédie
- tarif des transports publics
- etc.



CLIENTS

- assurés
- médecins
- hôpitaux
- institutions
- caisses-maladie
- divers fournisseurs et prestataires



SYSTÈMES DE PAIEMENT

en principe tiers payant
mais aussi par exemple
paiement d'un forfait à l'assuré



PRIX

DE LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE DANS LE HAUT-VALAIS



**La réadaptation
c'est finalement aussi
un état d'esprit**

*Là où il y a une volonté,
il y a un chemin.*

”

Une réadaptation réussie commence dans la tête. La motivation de l'employé concerné, son sens des responsabilités, sa volonté d'aller activement de l'avant et de se réorienter dans le monde professionnel après une longue période d'absence due à un accident ou une maladie, sont des éléments indispensables pour une réadaptation réussie.

Les parcours de vie de nos lauréats de cette année illustrent parfaitement cet engagement. La direction à prendre était claire pour eux : « Je souhaite à nouveau travailler et trouver ma place ». Ces efforts, autant professionnels que privés, ainsi que

le soutien de l'entourage, ont été partagés de manière poignante.

Là où il y a une volonté, il y a un chemin. Une telle attitude des employeurs est fondamentale pour les personnes concernées. Avec le prix de l'employeur méritant, que nous avons attribué cette année à l'entreprise Theler AG de Rarogne, nous avons récompensé un employeur qui, malgré la situation difficile que vit la branche de la construction, a offert une activité adaptée à des personnes ayant des limitations de santé, dans le but d'améliorer leur capacité de travail et en leur proposant de surcroît, un engagement.



Mettre l'accent sur les capacités et non sur les limitations. Ce principe est placé au premier plan par le Club en fauteuil roulant du Haut-Valais, que nous avons récompensé cette année. Son engagement ? Rassembler les personnes avec et sans handicap, et ceci pas uniquement dans le cadre sportif, ce qui la distingue des autres initiatives existantes.

A l'occasion de la 33^e remise du prix de la réadaptation, nous avons eu une nouvelle fois l'honneur d'accueillir Madame la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten ainsi que Madame Luzia Näfen de la Commune de Brig-Glis qui

ont adressé leur message au public venu en nombre. Nous nous réjouissons de l'intérêt majeur des différents médias locaux présents, qui ont relayé cette cérémonie sur leur plateforme respective. Nous avons pu, par le biais d'un reportage de Canal9, présenter au public le travail de l'AI au travers d'exemples pratiques.



Nos Lauréats 2015

Beat Volken
Adrian Andres
Nicola Maglia

Prix de l'employeur méritant

Theiler AG, Raron

Prix spécial avec le soutien de la Loterie Romande

Rollstuhlclub Oberwallis

Nos généreux donateurs

Walliser Delegation der Loterie Romande Sitten, Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken, Rotary Club Brig, Matterhorn Gotthard Bahn, Walliser Kantonalbank, Die Mobiliar Versicherungen und Vorsorge Generalagentur Oberwallis, Frauennetzwerk Oberwallis, Kuvertdruck Zurwerra AG, Lauber IWISA AG, Lonza AG, Migros Wallis, Stadtgemeinde Brig-Glis, SUVA Sion, Möbel SIZ Bruno Imboden, Stiftung Atelier Manus, UBS Oberwallis

PRIX

DE LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE DANS LE VALAIS ROMAND



Atterrissage en douceur pour nos lauréats

*On peut aussi bâtir quelque
chose de beau avec les pierres qui
entravent le chemin.
J. W. von Goethe*

«On peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entraînent le chemin». C'est avec cette citation de Goethe que Madame la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten a accueilli les lauréats de cette 36^e remise des prix de la réadaptation professionnelle.

Avant de poursuivre: «Un accident, ou des problèmes de santé ont, de façon inattendue, complètement bouleversé vos plans professionnels et votre avenir. Soudainement. Ce fut assurément le choc. Mais vous vous êtes relevés et avez poursuivi votre chemin personnel, pas à pas. Il est clair et compréhensible que ce ne fut pas toujours facile. Pourtant, vous avez rassemblé toutes vos forces et tout votre courage et avez commencé à construire quelque chose de beau.»



Nos généreux donateurs

La Foire du Valais, la Municipalité de Martigny, la Délégation valaisanne de la Loterie romande, le Rotary Club de Sion, la Banque Cantonale du Valais à Sion, Lavazza par Madame Liliane Berclaz à Sierre, IGN SA à Basse-Nendaz, l'AEAS-VS, Axius SA fournisseur bureautique à Sion, la Fondation Chez Paou à Saxon, la menuiserie Cibois Sàrl à Sierre, la Clinique de réadaptation Suva Care à Sion, Dallmayr Vending & Office, Félix bureautique SA à Sierre, la Migros Valais à Martigny, la Direction générale Orif, le Centre Orif de Sion, l'OSEO Valais, la Suva Sion, le TCS section valaisanne.

Cette cérémonie, placée sous le thème du voyage, résonne ainsi comme un atterrissage en douceur pour les personnes récompensées, qui, malgré leurs problèmes de santé, ont aujourd'hui réintégré le monde du travail. A l'occasion d'un podium de discussion, les lauréats nous ont fait part de leur parcours, leur monde et les destinations atteintes, mais nous ont également expliqué que ces voyages étaient parfois marqués de turbulences et de retards. Séquences émotions.

Comme chaque année, notre Office AI a attribué un prix à un employeur exemplaire et assumant pleinement sa responsabilité sociale. Car rappelons-le, une réinsertion professionnelle réussie est tout simplement impossible sans le concours de telles entreprises. Félicitons dans ce sens encore une fois la Fondation La Résidence St-Pierre de Sion, qui donne sa chance aux personnes en difficulté depuis de nombreuses années.

La dernière distinction de la journée a été attribuée au magnifique projet qui a vu le jour en octobre 2015, le mARTigny Boutique-Hôtel, et qui associe des collaborateurs souffrant d'un handicap au bon fonctionnement de leur établissement, à tous les étages, dans toutes les fonctions et dans tous les services. Un exemple d'intégration sociale et professionnelle, qui atteste que rentabilité et responsabilité sociale vont de pair.



i
Nos Lauréats 2015

Jean-Pierre Ciodini
Marie-Françoise Bossert
Gilles Torraile

Prix du Rotary Club Sion

Claudia Rodrigues Santos

**Prix de la commission cantonale
pour les personnes
en situation de handicap**

Maud Theler

Prix de l'employeur méritant

Fondation La Résidence St-Pierre,
Sion

**Prix spécial, avec le soutien
de la Loterie Romande**

Le mARTigny Boutique-Hôtel,
Martigny

CONFÉRENCE

AVEC DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES VALAISANS

Une entreprise performante, souhaitant avoir des collaborateurs et des cadres performants à long terme, se doit de mener une politique efficace en matière de santé en entreprise.



Les absences pour cause de maladie ou d'accident coûtent cher à la société et en particulier aux entreprises, aussi bien humainement que financièrement. Sources de perturbations multiples au sein des organisations (heures supplémentaires, augmentation du stress, baisse de la qualité, etc.), ces absences représentent des coûts considérables pour les entreprises et les assurances, sans parler des drames humains qui eux ne peuvent pas être chiffrés.

Des études l'affirment, la pratique le prouve. L'amélioration de la qualité de vie des collaborateurs se reflète sur la productivité, le taux des absences et l'image de l'entreprise. Dès lors, comment gérer ces absences ? Comment réduire leur fréquence ? Quels sont les outils à disposition ? Et enfin quelles sont les mesures de prévention à mettre en place ? Afin de répondre à ces questions, notre Office AI a organisé en 2015 une conférence en collaboration avec la SUVA, la Clinique romande de réadaptation et Promotion Santé Valais. 160 personnes, dont de nombreux dirigeants d'entreprises, ont répondu à notre invitation.

L'ensemble des spécialistes présents étaient unanimes : une gestion de la santé efficace doit prévenir les risques pouvant causer des coûts supplémentaires. Une gestion de la santé peut même faire plus que simplement éviter des coûts : elle peut être une réelle plus-value pour l'entreprise.

La recette miracle n'existe pas, mais de nombreuses pistes ont été explorées lors de la conférence par les intervenants, telles que la motivation et le bien-être au travail, la promotion des activités physiques en entreprise, la formation des managers ou

encore l'importance de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Au terme de cette journée, il semble que la performance et la santé en entreprise paraissent intimement liées, voire même indissociables. Une entreprise performante, souhaitant avoir des collaborateurs et des cadres performants à long terme, se doit de mener une politique efficace en matière de santé en entreprise.

C'est avec cette vision que s'est conclue cette passionnante journée. Notre Office AI et ses partenaires espèrent que les thématiques présentées auront su éveiller l'intérêt des dirigeants présents et apporté des pistes concrètes et applicables dans les entreprises. Au vu du succès rencontré, il est prévu d'organiser une nouvelle conférence de ce type en 2017.

A black and white photograph of a woman with short dark hair and glasses, wearing a dark top with a lace collar. She is holding a tablet and gesturing with her right hand while speaking. In the background, a sign on a stand reads "Clinique romande". The setting appears to be a conference or presentation.

Clinique romande

**La gestion de la santé
en entreprise peut être
une réelle plus-value
pour l'entreprise.**

AU CŒUR DU RÉSEAU CANTONAL



La CII Valais vise la collaboration entre les institutions (OAI, SICT, SAS, SFOP, OSP, Addiction Valais, SUVA) qui œuvrent à la réinsertion professionnelle et sociale des bénéficiaires.

Au regard de la complexité et de la sectorisation du système de sécurité sociale, la Collaboration Inter Institutionnelle (CII) représente une évidence. La CII Valais vise la collaboration entre les institutions qui œuvrent à la réinsertion professionnelle et sociale des bénéficiaires. Ces institutions sont :

- notre Office cantonal AI du Valais (OAI) pour l'assurance-invalidité
- le Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT) pour l'assurance-chômage (AC)
- le Service de l'action sociale (SAS) pour l'aide sociale (AS)
- le Service de la formation professionnelle (SFOP) et ses offices d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)
- la fondation Addiction Valais
- la Suva.

Dans ce cadre, la CII met en commun des méthodes de travail et des mesures d'insertion. Sur le terrain, elle se traduit par des valeurs partagées ainsi qu'une expertise au service d'une stratégie d'insertion. La CII caractérise donc aussi bien la collaboration au niveau structurel qu'individuel.

Au niveau structurel, la CII effectue régulièrement des démarches en vue de définir un cadre approprié à certaines coopérations bilatérales. C'est dans ce sens que des directives de collaboration entre les ORP, les CMS, l'OAI et la SUVA ont été élaborées.

Les organes de gestion de la CII ont finalisé, en 2015, les travaux destinés à pérenniser et à intégrer la CII dans le quotidien de tous les collaborateurs des dispositifs partenaires. Une charte CII, une nouvelle directive d'implémentation, une journée de formation destinée aux nouveaux collaborateurs ainsi qu'une newsletter témoignent de l'esprit dynamique et moteur de la CII Valais.

Au niveau individuel, cette méthodologie incontournable s'applique à de nombreuses situations, sous diverses formes :

- informations croisées
- travail en réseau
- entretiens pluripartites
- contrats d'objectifs
- coordination des mesures et des financements, etc.

Pour les cas complexes, il existe une structure cantonale dédiée composée de représentants des différents partenaires impliqués. Ce dispositif s'adjoint également la présence d'un médecin spécialisé.

Les annonces de cas se sont stabilisées en 2015 et la CII semble trouver son rythme de croisière. 170 situations complexes ont été examinées par le bureau CII en 2015. Dans toutes les situations, cette dynamique a permis de tisser un réseau autour de la personne, d'élaborer des pistes alternatives, de poser les priorités et de déterminer une stratégie commune d'insertion. Les résultats en terme de réinsertion sur le 1^{er} marché sont très satisfaisants puisque 47 % des personnes coachées par les tandems ORP-CMS et 33 % des personnes au bénéfice d'un case management ont retrouvé un emploi.



Ont retrouvé un emploi :



47 %
des personnes coachées
par les tandems
ORP-CMS



33 %
des personnes au bénéfice
d'un case management
suite à un assessment CII

LA PAROLE

AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

i

*Esther Waeber-Kalbermatten
Présidente du Conseil d'Etat
Présidente du Conseil
de surveillance*



« Les chemins naissent au fur et à mesure que l'on marche. » Cette citation de Franz Kafka est certes très belle, mais n'est pas toujours vraie. Parfois ce sont des circonstances extérieures, comme un accident ou un état de santé déficient, qui forcent quelqu'un à quitter le chemin professionnel tracé. Dans de tels moments, l'assurance-invalidité veille à ce que de futurs projets professionnels puissent voir le jour. L'AI rend ainsi des chemins praticables.

L'assurance-invalidité se positionne très fortement dans la réadaptation sur le premier marché du travail. Le nombre de demandes de prestations a augmenté de façon significative, durant les dernières années, aussi bien dans le domaine AI qu'AVS. C'est seulement grâce au grand engagement des collaborateurs de notre Office AI qu'il a été possible de venir à bout d'un volume de travail significatif.

Une réadaptation professionnelle réussie n'est possible que si des employeurs sont

prêts à assumer leur responsabilité sociale. Il est très réjouissant, que bon nombre de patrons de notre canton s'engagent pour la réadaptation professionnelle. De telles entreprises méritent le respect. De même nous dépendons du soutien d'autres partenaires comme les médecins traitants, les prestataires institutionnels, les autres assurances.

Au nom du Conseil de surveillance de l'Office cantonal AI du Valais je remercie tous les collaborateurs pour leur grand engagement. Un très grand merci également à tous les partenaires, qui soutiennent le travail de notre Office AI. Et finalement, merci à toutes les personnes qui, malgré un problème de santé, ne perdent pas courage et sont prêts à découvrir de nouveaux chemins.

A handwritten signature in red ink, which appears to read 'Esther Waeber-Kalbermatten'. The signature is stylized and written in a cursive-like font.

”

Les chemins naissent
au fur et à mesure
que l'on marche

